



## EMPRUNT DES KARTUS

### Objectif de la Ville de Magog

La Ville de Magog est fière de soutenir la communauté ainsi que les visiteurs en offrant gratuitement les Kartus, des fauteuils roulants performants, pour améliorer l'accès à la mobilité et favoriser l'inclusion. Cette initiative reflète notre engagement envers le bien-être de chaque individu, qu'il soit résident ou visiteur, en assurant que chacun puisse participer pleinement de notre communauté.

### Règles et fonctionnement :

- Location gratuite de Kartus pour les citoyens ainsi que les visiteurs;
- Emprunt disponible tous les jours, de 5 h à 20 h jusqu'au 8 août, et de 6 h à 18 h du 7 août au 7 octobre ainsi que pour tous les événements sportifs;
- L'emprunteur doit téléphoner ou se rendre sur place, à la capitainerie, pour faire la réservation;
- Bloc de 2 heures permises;
- Pour prolonger l'utilisation, l'emprunteur doit téléphoner à la capitainerie pour valider la disponibilité (819-843-1927);
- Pour utilisation dans les limites de la ville de Magog seulement;
- Une pièce d'identité (avec photo) est nécessaire pour emprunter le Kartus, celle-ci sera remise au retour du Kartus, en bon état.

### Responsabilités des Utilisateurs

- Les utilisateurs sont responsables de veiller à ce que le Kartus soit retourné dans le même état qu'à l'emprunt. En cas de dommage ou de défaillance, veuillez le signaler immédiatement au responsable. La Ville de Magog décline toute responsabilité pour les blessures ou incidents résultant de l'utilisation du Kartus. L'utilisation des Kartus se fait aux propres risques de l'utilisateur et il est de sa responsabilité de s'assurer que le Kartus est utilisé de manière sécuritaire et appropriée.

J'ai lu et comprends les règles de sécurité et d'utilisation du Kartus OUI

---

Signature de l'Emprunteur :

---

Date :